

Juin 2008

commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00153 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

Point 9 de l'ordre du jour

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Trente et unième session

Centre International de Conférences, Genève (Suisse), 30 juin - 4 juillet 2008

QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

Corrigendum au Document ALINORM 08/31/9A

Le Tableau 1 du Document ALINORM 08/31/9A doit être remplacé par le Tableau ci-joint.

ANNEXE

TABLEAUX RELATIFS AU BUDGET ET AUX DÉPENSES

Tableau 1: Budget et dépenses 2006-2007 – Comptes regroupés (en milliers de \$EU)

Description du compte	Budget ¹	Dépenses
Contribution de la FAO	5 707 (82,3%)	6 112 (82,8%)
Contribution de l'OMS	1 225 (17,7%)	1 225 (16,6%)
Recettes accessoires ²		41 (0,6%)
RECETTES TOTALES	6 932 (100%)	7 378 (100%)
Traitements des fonctionnaires du cadre organique	2 161 [31,2%]	2 670 [36,2%]
Traitements des agents des services généraux	986 [14,2%]	875 [11,9%]
Dépenses de personnel	3 147 (45,4%)	3 545 (48,0%)
Autres ressources humaines ³	471 [6,8%]	1 284 [17,4%]
Dépenses générales ⁴	225 [3,2%]	359 [4,9%]
Matériel durable ⁵	113 [1,6%]	133 [1,8%]
Facturation interne ⁶	2 279 [32,9%]	1 349 [18,3%]
Frais de voyage	697 [10,1%]	708 [9,6%]
Autres dépenses	3 785 (54,6%)	3 833 (52,0%)
TOTAL COÛTS ESTIMÉS	6 932 (100%)	7 378 (100%)

¹ Programme de travail 2006/2007 révisé, tel que présenté dans le document ALINORM 06/29/10, tableau 2.

² Soit le remboursement de la part d'organismes extérieurs d'activités entreprises pour eux.

³ Soit consultants, personnel contractuel et heures supplémentaires.

⁴ Inclut le petit matériel et les dépenses générales de fonctionnement, les frais généraux et les frais d'hospitalité.

⁵ Inclut le matériel informatique et le mobilier.

⁶ Inclut le personnel temporaire, la traduction, l'interprétation et l'impression, assurés par les unités compétentes du siège de la FAO.

